



La Santé par le Sport

17, rue Jean Jaurès – 74000 ANNECY
04 79 96 81 67
contact@vitalmut.fr
www.vitalmut.fr

Association Loi 1901

Découvrez Vitalmut

Vitalmut a été créée pour vous permettre de pratiquer en toute quiétude vos activités sportives de loisirs durant toute l'année, en France et à l'étranger.

Avec **Vitalmut** vous bénéficiez d'une couverture pour votre équipement sportif ainsi que pour vos activités sportives interrompues (ou pour vos frais d'interruption de séjour).

Avec **Vitalmut** lors d'une hospitalisation ou d'une immobilisation, un service d'assistance à domicile vous accompagne au quotidien.

Vitalmut c'est aussi une assistance médicale rapatriement 24h/24 et 365 jours par an.

Vitalmut constitue une interface exclusive : un seul interlocuteur pour une écoute et un accueil personnalisé en toute circonstance.

Une couverture

• Pour tous :

Petit ou grand, seul ou en famille, sportif occasionnel ou confirmé, à titre individuel, au sein d'un club, au cours d'une compétition, ...

• Pour toutes les activités sportives :

Roller, jogging, cyclisme, tennis, handball, randonnée, ski, plongée, ...

Un service d'assurance et d'assistance

Les garanties **Vitalmut** interviennent en cas d'accident médicalement constaté, subi dans le cadre de la pratique d'une activité sportive de loisir garantie.

Garantie des dommages corporels

- Frais de soins de santé
- Hospitalisation
- Décès suite à accident garanti

Garantie des dommages matériels

- Matériels, équipements, vêtements sportifs
- Activités sportives interrompues
- ou
- Frais d'interruption de séjour

Garantie assistance

- Frais de recherche et de secours
- Assistance médicale / rapatriement
- Envoi de médicaments à l'étranger
- Visite d'un proche
- Téléconseil
- Soutien psychologique
- Aide-ménagère / garde d'enfants

COTISATIONS ANNUELLES 2021

Solo	19 €
Duo	30 €
Famille	49 €

Pour adhérer

Qui peut adhérer ?

Vitalmut vous accueille quels que soient votre âge et votre situation.

Comment peut-on adhérer ?

Il vous suffit de compléter et de retourner le bulletin d'adhésion **duement identifié par notre partenaire**, accompagné du règlement correspondant à votre situation familiale selon le tableau des cotisations 2021.

Prise d'effet des garanties

Indiquez sur le bulletin d'adhésion la date d'effet souhaitée. Les garanties prennent effet à la date et pour la durée indiquée sur la carte d'adhérent transmise en retour (une carte nominative est établie par famille), au plus tôt, le jour de la réception du dossier d'adhésion.

MENTIONS LEGALES – 01/01/2021

Vitalmut, association régie par la loi de 1901 souscriptrice de contrats pour le compte de ses membres et membres apparentés, auprès de :

- **Mutuaide Assistance** pour les frais de recherche, de secours, d'assistance médicale / rapatriement, envoi de médicaments à l'étranger, visite d'un proche, téléconseil, soutien psychologique, aide-ménagère / garde d'enfants, pour les dommages matériels, activités sportives interrompues ou frais d'interruption de séjour.

- **Radiance Mutuelle** pour les dommages corporels.